

**Réunion entre Monsieur le Député-Maire de Palaiseau  
et des représentants des usagers et riverains de la rue de l'Effort Mutuel  
, le samedi 12 janvier de 9h30 à 10h30.**

Étaient présents :

- Monsieur François Lamy, Député-Maire de Palaiseau,
- Messieurs Guy Desodt et Patrice Gadenne, membres de la commission de riverains et usagers de la rue de l'Effort Mutuel, ordonnée par le conseil de quartier du Pileu du 05 – 12 - 2007, pour suivre sur le terrain les projets d'aménagement.

*Compte-rendu établi par Patrice Gadenne.*

En **introduction** à cette réunion, MM Desodt et Gadenne **alertent M. Lamy** sur les difficultés actuelles de concertation entre la CAPS et les usagers et riverains :

- La réunion de présentation du 12 Novembre 2007 n'a pas donné lieu à compte-rendu, et il n'y avait pas de document mis à disposition des participants pour y consigner leurs demandes et leurs remarques.
- Les moyens d'expression des riverains ne leur ont été communiqués que dans un courrier du 08 Janvier 2008, et n'ont pas été communiqués aux habitants des rues voisines – qui subiront pourtant l'impact de l'aménagement de la rue.
- La date de fin de concertation est très proche (M. Lamy précisera au cours de la réunion qu'elle se situe dans la première moitié de Février 2008).

Dans ces conditions, les usagers et riverains craignent que la concertation, voulue par la Mairie et la CAPS, ne soit que très superficielle, et que les véritables attentes des usagers et riverains ne soient pas bien prises en compte.

### **Déroulement de la réunion**

Une première réunion a eu lieu, sur le terrain, le 20 décembre 2007, avec la présence de Monsieur O. Fourré, du cabinet chargé de l'étude du projet (PROGEXIAL), mais en l'absence des délégués de la ville et de la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Un compte rendu détaillé a été communiqué à la ville et à la CAPS le 20 décembre 2007. Il est présenté à Monsieur le Maire *et sera ultérieurement disponible sur le site [curare.fr](http://curare.fr).*

Les habitants de la rue de l'effort mutuel - et eux seuls, de manière intentionnelle, selon Monsieur Lamy - ont trouvé vendredi 11 janvier 2008 une lettre, datée du 08 janvier 2008, signée du député Maire de Palaiseau, président de la CAPS, émanant de la CAPS et annonçant une concertation sur le projet actualisé d'aménagement de la rue de l'effort mutuel. *Copie de cette lettre sera disponible sur le site [curare.fr](http://curare.fr), avec d'autres renseignements importants.* Les projets sont disponibles sur les sites de la CAPS : [www.saclay-scientipole.org](http://www.saclay-scientipole.org) et de la ville de Palaiseau.

**Messieurs Desodt et Gadenne** indiquent pour commencer que les riverains et usagers de la rue de l'effort mutuel sont, dans leur ensemble, favorables à une réfection de la rue.

Ils constatent que la rue est à majorité pavillonnaire et cependant extrêmement passante (plus de 2800 véhicules / jour selon le site de Palaiseau). Elle fait environ 800 m de long et comporte actuellement environ 80 places de stationnement utilisables de chaque côté, étant entendu que, normalement, un seul des deux côtés est utilisé à la fois.

**Monsieur Lamy** se dit favorable à une véritable concertation pour établir les plans du projet de réfection. Il retient deux interrogations ou inquiétudes principales émergeant de la réunion publique du 12 novembre 2007, en présence du maire de Massy, salle Louise :

1. La largeur de la voie de circulation automobile ;
2. Le nombre de places de stationnement.

Il précise que la commune tient en priorité la sécurité des piétons, et veut maintenir une grande largeur de trottoirs. Le but cité par Monsieur Lamy, est de réduire le trafic automobile, en facilitant les déplacements à pied dans des conditions agréables pour les piétons et en interdisant les stationnements sur les trottoirs.

Il annonce que, actuellement, le nombre moyen de voitures stationnées sur toute la longueur de la voie se situe aux environs de 25.

**Messieurs Desodt et Gadenne** font remarquer que ponctuellement, au moins une fois par semaine, on observe des pics de nombre de stationnements dépassant 80 véhicules (messes, réceptions familiales chez l'un ou l'autre des riverains, bibliothèque, boîte, théâtre, manifestation particulière, etc ...). Au voisinage de l'église ils sont réguliers (même lieu, toutes les semaines), aux autres endroits, ils sont irréguliers (tantôt ici tantôt là), mais fréquents

**Monsieur Lamy** déclare à plusieurs reprises qu'on prendra le temps qu'il faut à la concertation. Il indique que, à son avis, il y a déjà une véritable prise en compte des remarques émanant du quartier.

**Messieurs Desodt et Gadenne** restent réservés en attendant de pouvoir vérifier point par point la prise en compte des questions et suggestions ressortant des réunions des 5 et 20 décembre 2007 (Conseil de Quartier du Pileu et réunion sur le terrain).

**Monsieur Lamy** indique qu'il faut attendre les réponses et réactions des habitants, après la lettre de la CAPS du 8 janvier, jusque vers le 22 janvier, soit une "bonne semaine", pour en effectuer la prise en compte. Il y a quand même une **date butoir**, actuellement le 6 février 2008 (date de la prochaine réunion du conseil de quartier du Pileu). Cette date du 6 février est plus ou moins commandée par les plannings de travaux et de financement. Elle pourra éventuellement être retardée à la mi février pour tenir compte des remarques et demandes du conseil de quartier du 6 février. En dernier ressort, dit M. Lamy, « si on constate que c'est la révolution on prendra encore une dizaine de jours de plus, jusque fin février 2008 ».

**En conclusion**, Messieurs Desodt et Gadenne posent les questions ci-dessous,

Questions	Réponses de Monsieur Lamy
Voulez-vous une véritable concertation active et constructive, sans aucun blocage ni lourdeur.	Oui.
Maintenez-vous votre engagement du 12 novembre 2007 de prendre le temps de la concertation ?	Oui.
Les riverains et usagers de la rue de l'effort mutuel pourront-ils éventuellement travailler directement avec le bureau d'études ?	Je n'y suis pas opposé. La réponse finale dépend du directeur des services techniques de la ville de Palaiseau (Monsieur Lecompanion).
Les riverains et usagers de la rue de l'effort mutuel pourraient-ils mettre sur le site web de la commune de Palaiseau (ou de la CAPS) leurs propres informations et convocations ?	Non, car le contenu de ces sites est obligatoirement "officiel". Ultérieurement, chaque conseil de quartier pourrait ouvrir son propre site internet